## AR Prefecture

Communa do 17A EASTIDE - MAR NHAC DE Bestliteine de 104/2024 Publie 1 e 02/04/2024 N° 2024 . 03040 REPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28 MARS 2024

NOME	RE DE MEM	BRES
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation le 14/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de LABASTIDE-MARNHAC s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Daniel JARRY, Maire

<u>Etaient présents</u>: M. JARRY Daniel — Josiane MIO BERTOLO - Evelyne DESCHAMPS — Fabrice CLARY - Marie CALMON-LAGARRIGUE — Jean-Marc LAVIALE —Liliane RESSEGUIER— Julian GOMEZ— Sylvie LOUIS — Sylvia BAQUE - Evelyne CRABOL — Benoît JURASCHEK- Olivier TAURAND — Jean Jacque BOUSQUET — Liliane RESSEGUIER

## Absents:

Secrétaire de séance: Fabrice CLARY

## Objet: Budgets 2024 du multiple rural

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2024 du multiple rural :

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement : 77 385.00 €
- Les dépenses et les recettes d'investissement : 88 681.14 €

Le Conseil Municipal procède donc au vote :

Présents:

15

Exprimés:

15

Vote Pour:

15

Contre:

0

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budgets primitif 2024 proposé du multiple rural.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus, Pour copie conforme,

Publié le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application Informatique Télérecours accessible par le lien : <a href="http://www.telerecours.fr">http://www.telerecours.fr</a>